



QUI et OÙ ?

L'Hirondelle de rivage niche en colonie de taille variable dans des cavités creusées dans les berges des cours d'eau de la région (Ain, Allan, Doubs, Lanterne, Loue, Ognon, Semouse, Saône, Valouse) et dans les talus de granulats des carrières d'extraction.



COMMENT ?

En 3 temps :

- d'abord la prospection des sites connus à partir du 1^{er} mai consiste à repérer les cavités creusées ou en cours de creusement, de prendre une photo de chaque colonie depuis le lieu même (important) où vous ferez le comptage par la suite puis de l'imprimer,
- le premier comptage dans la 2^{ème} quinzaine de mai,
- le second comptage dans la 2^{ème} quinzaine de juin, pour compléter les informations issues du premier (ne pas dépasser le 30 juin, car l'envol des jeunes complique le comptage).

Appliquée à différents suivi de l'espèce, nous vous proposons une méthode avec laquelle la photo est indispensable pour le suivi de l'activité de chaque colonie. Directement sur l'impression de votre image et grâce à un choix de différentes couleurs, vous pourrez ainsi cartographier précisément l'occupation des galeries à chaque passage.

En passant environ 15 minutes par champ de longue-vue sur la colonie, reportez sur l'impression le statut des cavités pour en déduire le nombre de galeries occupées. Répétez la méthode pour chaque passage sur la même impression en apportant, au dernier passage, plus d'intérêt sur les galeries sur lesquelles vous n'avez pas pu statuer de façon certaine. Suivant la taille des colonies le comptage pourra prendre de 15 minutes à plusieurs heures, il vous faudra donc être patient.

Les mesures de sécurité de base, le respect des propriétés privées et des parcs à bétail sont de mise. En milieu artificiel (sites d'extraction), il faudra observer depuis les accès autorisés hors zone de chantier. Si besoin, contacter l'entreprise pour accéder à des sites particuliers et saisir l'occasion de sensibiliser les exploitants à l'enquête et à la conservation de l'espèce.

QUOI ?

Les informations suivantes doivent être saisies en localisation précise dans Obsnatu la base - *dans l'idéal une seule saisie faisant la synthèse des résultats* -, à l'aide du module « espèce coloniale » (ou éventuellement par courriel au coordinateur) :

- **le nombre total de cavités**
- **le nombre de cavités occupées**
- la mention « **RIPARIA 2017** » en champ remarque de la donnée

Un nid est considéré occupé si :

- * des jeunes sont visibles à l'entrée d'une galerie
- * des allers-retours de nourrissage sont observés
- * des fientes ou des traces d'utilisation récente et régulière d'une galerie sont visibles.

Dans tous les cas, les nids avec végétation ou toiles d'araignées à l'entrée ne seront pas pris en compte.

Les nombre d'heures et de km parcourus pour l'enquête sont aussi à renseigner.

Si la colonie n'est plus active, notez 0 individu dans la base de données avec le code atlas 99.

Coordination régionale : François Louiton - francois1981@hotmail.com - 06.74.73.83.87

Exemple de pointage de chaque cavité avec son occupation et son bilan (© Samuel Maas) :

« Bilan comptage : sur les 83 cavités présentes, 34 occupées par hirondelle de rivage, 1 par mésange charbonnière et 1 par guêpier d'Europe, donc 47 inoccupés »



Dpt	Entité	Commune	Observateur(s)	Nb h	Nb km
25	HAUT-DOUBS	Sombacour			
		Chaffois			
		Dommartin			
		Vuillecin			
25	ALLAN	Allenjoie			
		Courcelles / Bart			
25	LOUE	Chenecey-Buillon			
		Charnay			
		Cessay			
		Chouzelot			
		Lombard			
		Chay			
		Rennes-sur-Loue			
		Arc-et-Senans			
39	LOUE	Ounans			
		Montbarrey			
25	DOUBS	Mathay			
		Mancenans			
		Fourbanne			
		Marchaux			
		Roche-les-Beauprez			
		Chalèze			
		Besançon			
		Rancenay			
		Osselle			
		Roset-Fluans			
		39	DOUBS	Evans	
Ranchot / Rans					
Etrepigny					
Orchamps					
Audelange					
Rochefort-sur-Nenon					

		Falletans			
		Falletans			
		Brevans			
		Dole			
		Crissey			
		Choisey			
		Gevry			
		Molay			
		Champdivers			
		Longwy-sur-le-Doubs			
		Petit-Noir			
		Annoire			
39	BRESSE	Vincent			
		Desnes			
39	AIN	Crotenay			
		Pont-du-Navoy			
		Monnet-la-Ville			
		Montigny-sur-l'Ain			
		Charcier			
		Charézier			
		Mesnois			
		Largillay-Marsonnay			
		Etival			
		Chancia			
		Condes			
70	SEMOUSE	Saint-Loup-sur-Semouse			
70	LANTERNE	Briaucourt			
		Bourguignon-lès-Conflans			
		Mersuay			
		Breurey-lès-Faverney			
		Faverney			
		Fleurey-lès-Faverney			
70	SAONE	Scey-sur-Saône-et-Saint-Albin			

		Ovanches			
		Chantes			
		Soing-Cubry-Charentenay			
		Vanne			
		Vellexon-Queutrey-et-Vaudey			
		Seveux			
		Savoieux			
		Mercey-sur-Saône			
		Vereux			
		Beaujeu-Saint-Vallier-Pierrejux-et-Quitteur			
		Rigny			
		Velet			
		Apremont			
70/25/39	OGNON	Roye			
		Lure			
		Voray-sur-l'Ognon			
		Chevroz			
		Sauvagny			
		Moncley			
		Dammartin-Marpain			
		Pesmes			
		Mutigney			